

Principes sécuritaires de préparation des produits immunisants

Il est crucial que l'ensemble des intervenants qui manipulent les produits, de la réception à l'administration, connaissent et appliquent les directives contenues dans le *Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins*.

Tel que précisé dans le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ), lorsque la préparation des seringues est effectuée par une personne différente de celle qui administre les vaccins, on doit appliquer les critères suivants :

- « Assurer la traçabilité du produit tout au long du processus, de l'entreposage jusqu'à son administration ainsi que la stabilité du produit;
- S'assurer que chaque produit préparé soit identifié immédiatement après sa préparation;
- Mettre en place un mécanisme permettant de définir les rôles respectifs des personnes impliquées en matière de vaccination lors d'une séance de vaccination (consentement éclairé, préparation des seringues et administration). »

En tout temps, lors de la manipulation des produits, des consignes générales d'hygiène sont à respecter :

- Procéder à l'hygiène des mains avant chaque manipulation du matériel;
- Désinfecter l'espace de travail (table, comptoir, etc.) avant d'y déposer le matériel nécessaire à la préparation;
- Manipuler le matériel (aiguille, seringue, fiole, etc.) en respectant les principes d'asepsie et de saine gestion des déchets biomédicaux;
- Ne jamais procéder au montage de seringues et d'aiguilles en avance, car elles doivent être déballées le plus près possible de leur utilisation;
- Désinfecter l'espace de travail (table, comptoir, etc.) à la fin du quart de travail.

Respect de la chaîne de froid

La chaîne de froid constitue l'élément essentiel pour une gestion efficace des produits immunisants. L'expression chaîne de froid désigne l'ensemble des méthodes utilisées pour éviter l'exposition des produits à des températures autres que celles qui sont recommandées lors de leur transport, de leur entreposage et de leur manipulation.

Afin de respecter la chaîne de froid le préparateur doit :

- Contribuer à la prise de température des unités d'entreposage à vaccins (réfrigérateur et congélateur) 2 fois par jour;
- Procéder à la prise de température des contenants réfrigérants lorsque ceux-ci sont utilisées :
 - Avant de quitter l'établissement ou dès que les produits y sont placés;
 - À l'arrivée sur les lieux (pour l'utilisation hors site)
 - Toutes les heures durant la séance;
 - À la fermeture de la séance ou avant que les produits y soient retirés
- Consigner les températures prises sur un relevé;
- Conserver les relevés de température selon les modalités établies dans le site;
- Conserver les produits et les doses préparées en tout temps à l'abri de la lumière;
- Maintenir la chaîne de froid entre les prélèvements d'une fiole multidose;
- Déposer les seringues préparées d'un même produit dans un panier qui contient un accumulateur de froid enveloppé dans du papier bulle. Un *Guide de montage d'une pochette pour accumulateur de froid* doit être consulté afin de préparer adéquatement les accumulateurs de froid. Les produits ne doivent jamais être en contact directement avec l'accumulateur de froid car ils pourraient geler.
- Renouveler l'accumulateur de froid utilisé maximum à chaque 4 heures.

Approvisionnement et gestion de l'inventaire

Il est prioritaire de collaborer avec le responsable du site de vaccination (ASI, chef d'équipe) dans la gestion des fioles ou des seringues préremplies à récupérer dans les unités d'entreposage. Également, il est requis d'utiliser les produits de manière judicieuse et ce afin d'éviter les pertes. À la sortie du lieu d'entreposage, on doit effectuer une double vérification des produits récupérés avec un autre membre du personnel clinique afin de s'assurer qu'il y a concordance avec le produit qui doit être préparé (antigène requis, numéro de lot, aspect, etc.).

Lorsqu'on récupère des produits dans les unités d'entreposage, on doit utiliser en priorité :

1. Les fioles déjà entamées;
2. Celles ayant subi un bris de chaîne de froid (BCF), ayant reçu une évaluation et l'autorisation d'utilisation de la DSPu. Des étiquettes doivent être apposées sur ces produits afin d'identifier le numéro de BCF. Ces informations doivent être inscrites sur le formulaire de vaccination ainsi que dans le registre SIPMI;
3. Celles avec la date d'expiration la plus rapprochée.

Le préparateur doit aviser le responsable en cas de toute perte de dose préparées ou de fiole. Il peut être requis, à la demande du chef d'équipe, de conserver les fioles vides pour faciliter le décompte de fin de journée.

Traçabilité

Pour assurer la traçabilité du produit, de la préparation jusqu'à l'administration par le vaccinateur, le préparateur doit :

- Signer le *Registre des préparateurs de vaccins* à chaque quart de présence;
- Compléter les *Feuillets pour plateau* préparateur en y inscrivant ses initiales pour que le vaccinateur qui administre la dose puisse annoter ces informations sur le *Formulaire d'immunisation*.

Processus de préparation

Chaque produit immunisant comporte des particularités qui lui sont propres à respecter lors de la préparation. Le préparateur doit donc consulter les documents spécifiques suivants :

- *Aide-mémoire - Préparation du vaccin contre la Covid-19 Comirnaty (Pfizer);*
- *Aide-mémoire - Préparation du vaccin contre la Covid-19 Spikevax (Moderna);*
- *Aide-mémoire - Préparation du vaccin contre le VRS Abrysvo;*
- *Aide-mémoire - Préparation du vaccin contre le VRS Arexvy;*
- *Aide-mémoire - Préparation des vaccins antigrippaux injectables.*

Voici les directives communes à respecter pour la préparation de l'ensemble des produits :

- En fonction de la structure de l'équipe, installer des postes de travail distincts pour la préparation des différentes molécules;
- Le nombre de doses à préparer doit être en concordance avec les usagers prévus afin d'éviter les pertes. Il importe de suivre les consignes du responsable du site afin d'éviter les pertes;
- Préparer les doses le plus près possible du moment de l'administration. L'objectif visé est de respecter un temps maximum en seringue de **30 minutes**;
- Déposer sur le plan de travail le nombre de seringues vides requises pour la préparation d'une fiole afin de faciliter un suivi rigoureux des doses préparées;
- Vérifier l'aspect de la solution et ne pas l'utiliser si la présentation ne concorde pas avec ce qui est prévu. Aviser le responsable lors de cette situation;
- Indiquer la date et l'heure de la première ponction sur la fiole multidose et sur la *Feuille de suivi des doses par fiole (au besoin)*;
- Désinfecter la portion en caoutchouc du bouchon de la fiole avec un tampon d'alcool à 70%;
- Si des bulles d'air apparaissent dans la seringue, recommencer en expulsant le volume prélevé et prélever de nouveau la dose toujours en laissant l'aiguille dans la fiole;



AIDE-MÉMOIRE

- Identifier chaque seringue avec une étiquette afin de permettre au vaccinateur de s'assurer qu'il administre le bon produit. Les éléments suivants doivent être inscrits sur l'étiquette :
 - Le produit qu'elle contient;
 - La quantité;
 - Dans un contexte de bris de chaîne de froid (BCF), l'étiquette doit aussi préciser le numéro du BCF.
- Déposer les seringues de vaccin dans un panier contenant un accumulateur de froid afin qu'elles soient conservées entre 2 et 8 °C et à l'abri de la lumière;
- Utiliser des paniers de couleurs différentes pour chaque molécule et pour chaque dosage;
- Lorsqu'une dose est incomplète, la préparation de cette dose à partir d'un fond de fiole, suivi de l'utilisation d'une nouvelle fiole, est autorisée si les conditions suivantes sont respectées :
 - La date de péremption n'est pas dépassée;
 - Les fioles sont conservées entre 2 et 8°C entre les prélèvements;
 - Les mesures d'asepsie sont rigoureusement respectées;
 - Les fioles ont le même numéro de lot.
- Dans un contexte de vaccination de masse, compléter la *Feuille de suivi des doses par fiole* au fur et à mesure pour permettre le décompte des doses préparées (au besoin).

Fiole 1 Produit : _____	
Date ouverture : _____	
Heure 1 ^{re} ponction : _____	Total doses : _____

- Compléter le feuillet du préparateur et le déposer dans le panier avec les doses préparées.

Produit :			
# de lot :			
Nom du préparateur :			
Heure			

- Demander à un professionnel clinique (responsable du site, vaccinateur, préparateur, ASI, etc.) de procéder à la double vérification des doses préparées. Celui-ci doit valider la conformité entre les informations inscrites sur le feuillet du préparateur, la fiole de vaccin utilisée, la dose requise, la quantité exacte dans la seringue et les informations sur l'étiquette.
- Remettre les doses préparées au vaccinateur en petite quantité afin qu'elles soient administrées **dans un délai maximal de 30 minutes**.

Produit le : 2024-10-11

Mise à jour le : 2025-09-19

Par les conseillères en soins infirmiers DSIPCI et DSPu

Références :

- Protocole d'immunisation du Québec. (2025).
- MSI. (2022). Prélèvement d'un médicament contenu dans une fiole.

Prévenir
Accompagner
Prendre soin

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec

